

## Politique de santé

# Le think tank Matières grises relance la concertation sur l'Ehpad du futur

Ce 14 décembre, le think tank Matières grises a donné le top départ de nouveaux travaux sur l'évolution des Ehpad. Prévue pour aboutir à un second rapport au printemps, la réflexion entend nourrir le débat en amont de la future loi de programmation.

Deux ans et demi après un premier livrable sur le sujet, le think tank Matières grises récidive. Convaincu, comme en 2021, que *"l'Ehpad du futur commence aujourd'hui"*, Luc Broussy, son cofondateur, a présenté ce 14 décembre ce qui constituera le champ de réflexion pour la *"seconde phase"* d'une *"indispensable réflexion collective"* au profit de la transformation des établissements.

Droits des résidents, rôle des familles, alimentation, place du soin, ouverture sur l'extérieur... Si les propositions du rapport initial restent aujourd'hui toujours d'actualité (lire notre [article](#)), l'idée d'une mise à jour cherche à répondre à la nouvelle donne induite par le contexte réputationnel, économique, politique et réglementaire. De la crise Orpéa à la crise inflationniste en passant par les difficultés budgétaires et l'introduction de dispositifs innovants à l'instar des tiers-lieux et des centres de ressources territoriaux, les sujets sont nombreux pour étoffer les travaux initiaux, a estimé Luc Broussy. Qui plus est, alors que pointe un fort *"vecteur de changement"* avec la loi de programmation promise pour 2024.

Trois chantiers thématiques ont été identifiés pour ce faire. L'approche domiciliaire, l'architecture et l'Ehpad plateforme — des axes déjà portés dans la première édition. Les premiers échanges ont d'ores et déjà orienté les points saillants du débat à venir.

## Une révolution culturelle et financière

La citoyenneté en est un. *"La personne âgée doit rester citoyenne à part entière, a insisté Didier Sapy, directeur général de la Fnaqpa. C'est un blocage culturel qu'il va falloir franchir."* La *"révolution culturelle"*, également essentielle pour la conception architecturale des Ehpad, fait cependant l'objet d'une série d'obstacles, comme le souligne l'architecte Fany Cérèse. *"L'architecture est un super levier de transformation [...] mais réinventer des modèles demande clairement une innovation sociale. [...] Un architecte seul n'est pas capable de proposer [un nouveau modèle] s'il n'y a pas en face une direction, une équipe, des cadres, qui sont en capacité de réinventer leur métier et leurs plannings."*

Alors que Marc Bourquin, conseiller stratégique à la FHF, plaide pour *"une vraie stratégie d'investissement"* dans la future loi de programmation, Stéphane Corbin, directeur du pôle

solidarités au conseil départemental de Seine-Saint-Denis, appelle dans la même ligne les pouvoirs publics et les départements à œuvrer pour des investissements "*beaucoup plus concentrés pour faire effet levier*". Pour mettre un terme à certains "*tiraillements*", l'ancien directeur adjoint de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie estime à ce titre urgent de "*porter des modèles [...] de financements nouveaux*" et de lutter contre des "*rigidités juridiques*. *Le corpus législatif et réglementaire des Ehpad a été conçu sur un modèle précédent. Si nous voulons avoir un modèle plutôt plateforme, nous devons sûrement travailler sur des évolutions juridiques.*"

Ces éléments de discussion, "*c'est un point de démarrage. D'autres rendez-vous vont jalonner notre réflexion*", a quant à lui promis Luc Broussy. Pour l'heure, les personnes intéressées sont invitées à porter leur contribution par écrit *via* une boîte mail dédiée. Le rapport sortira pour sa part "*au printemps*", vraisemblablement en avril-mai.

**Agathe Moret**